



## Attribution du titre d'auditeur FRANCE SUPPLY CHAIN

### Description du dispositif

*Ce document a pour objet de décrire la façon dont fonctionne le système de formation et d'attribution du titre d'Auditeur France Supply Chain, il est communiqué aux intéressés aux diverses étapes du processus et est consultable sur le site Internet de France Supply Chain.*

### Introduction

La communauté FRANCE SUPPLY CHAIN By ASLOG s'investit pour **renforcer l'impact de la Supply Chain** dans la compétitivité des entreprises et en faire un levier pour un monde plus durable. Notre réseau de 4900 membres, professionnels de tous secteurs d'activités, enseignants-chercheurs et étudiants met en commun idées et expériences afin d'apporter des solutions concrètes aux acteurs de la Supply Chain. Sa mission est de favoriser d'une façon générale, par tous moyens, le perfectionnement et la diffusion de la fonction Supply Chain.

A ce titre un **référentiel d'évaluation de la Performance Supply Chain** a été conçu, dénommé **Référentiel d'Excellence**, pour permettre aux entreprises de faire un diagnostic sur leurs pratiques et d'établir leur plan de progrès pour se doter d'une Supply Chain d'excellence.

La formation d'auditeur qui permet de maîtriser ce référentiel et la méthodologie d'Audit FRANCE SUPPLY CHAIN By ASLOG est dispensée par FRANCE SUPPLY CHAIN By ASLOG (organisme Certifié Qualiopi).

Elle permet de prendre la mesure de l'utilisation de cet outil, et d'en acquérir **la maîtrise théorique** lors de la formation et **la maîtrise pratique** par un audit réalisé en entreprise par le candidat au sein de sa propre entreprise ou d'une autre qu'il choisit.

**Le droit d'usage du référentiel est conditionné par l'obtention du titre « Auditer la performance de la Supply Chain des entreprises et organisations industrielles, de négoce, de distribution, de santé, ONG/Humanitaires et des Forces Armées »** à l'issue de la formation correspondante et de la confirmation de la capacité du candidat à l'évaluation de la performance Supply Chain. Il est mis à disposition de ce dernier pendant toute la formation et pour la réalisation de l'audit demandé à l'issue de celle-ci.

La possibilité de se prévaloir de cette capacité est nominative et individuelle.

Le titre d'auditeur qui est aujourd'hui un titre de FRANCE SUPPLY CHAIN by ASLOG doit faire l'objet d'une demande de reconnaissance par France Compétences. Il est attribué à l'issue d'une validation complète des compétences, réalisée lors la présentation d'un audit complet par le candidat.



## **Validation complète des compétences et attribution du titre d’Auditeur**

### **Prérequis à la certification**

- Une expérience professionnelle d’au moins 3 années à des postes de responsabilité en logistique ou Supply Chain dans l’industrie et la distribution, le conseil ou la formation.
- Avoir suivi l’intégralité de la formation
- Accès seulement si le candidat a obtenu un résultat égal ou supérieur à 12/20

### **Dossier d’audit et soutenance - Modalités d’évaluation**

Toute personne ayant suivi la formation et ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 12/20 à l’évaluation réalisée à l’issue des cours, dispose de 9 mois à l’issue de celle-ci pour présenter devant un jury FRANCE SUPPLY CHAIN **un audit réalisé en autonomie** lui permettant d’obtenir le titre d’Auditeur.

Cet audit réalisé fait l’objet d’un dossier d’audit et d’une soutenance devant un jury professionnel

### **Type d’entreprise à auditer et périmètre :**

Les entreprises ou organisations à auditer doivent relever des secteurs suivants : industriel, négoce, distribution, santé ou humanitaire (valider l’activité pour ces deux dernières auprès de FRANCE SUPPLY CHAIN), ou le cas échéant prestation logistique développant une activité de production (Conditionnement, Kitting, ...).

L’ensemble des chapitres du référentiel doivent être audités. La neutralisation de quelques questions « Non Applicable » est acceptée mais doit être argumentée.

Le périmètre fonctionnel doit être maîtrisable et comprendre la Direction Générale de l’entreprise, de l’entité, d’un établissement, d’un site de production ou d’un site opérationnel (plate-forme, entrepôt, ...).

### **Contenu du rapport d’Audit à présenter**

**Le dossier d’audit** doit comprendre :

- Une présentation de l’entreprise et de sa Supply Chain ainsi que de la manière dont a été effectué l’audit proprement dit.
- Le détail des résultats obtenus pour chacun des 10 chapitres et leurs sous chapitres (réponses obtenues, positionnement/radar, points acquis, points à améliorer, priorités données par l’entreprise, plan de progrès et résultats attendus)
- Un chapitre de retour d’expérience du candidat sur l’application méthodologique réalisée

*Les preuves collectées sont à tenir à disposition en annexes.*

*Pour mémoire, à l’issue de la formation, chaque candidat a en sa possession l’ensemble des éléments lui permettant de réaliser cet audit (référentiel / guide, radar, trame du rapport notamment...).*

**Ce dossier doit être communiqué au plus tard 15 jours** avant la soutenance.



**La soutenance** est réalisée sur la base du dossier d'audit sous la forme d'une présentation de 45 mn et de 30 mn de questions/réponses entre les membres du Jury et le candidat sur les différentes dimensions de l'audit. S'en suit un délibéré.

Durée : 1h30 / 2h

### **Composition du Jury**

Le Jury est composé de deux experts :

=> 2 Auditeurs & professionnels de la Supply Chain externes à l'organisme de formation.

Le (ou les) formateur(s), s'il(s) est(sont) Jury, ne pourra(ont) en aucun cas évaluer l'apprenant qu'il(s) a(ont) accompagné.

Le personnel administratif FRANCE SUPPLY CHAIN et les membres du jury signent une déclaration de confidentialité pour tout dossier dont ils ont connaissance.

### **Critères d'attribution du titre d'auditeur**

1. Une présentation claire de l'entreprise, son organisation, ses activités, ses éléments dimensionnants, du périmètre de l'Audit et des personnes auditées – sont évaluées la qualité et la complétude des informations recueillies et restituées
2. La précision des données collectées, le détail et la pertinence des informations recueillies et restituées – sont évaluées la précision et la valorisation des observations réalisées et preuves collectées
3. Le suivi du référentiel et le respect des bonnes pratiques de l'audit (avec application de la notation d'évaluation) – sont évaluées la conformité et l'application de la démarche d'audit et de la notation
4. L'établissement d'un plan de progrès structuré, cohérent (avec valorisation des observations réalisées et la stratégie d'entreprise) et bénéfique à l'entreprise. sont évaluées la structuration du plan, le lien avec la notation et la stratégie de l'entreprise, la pertinence de ce plan par rapport aux constats faits.

### **Résultats du jury**

Le titre d'auditeur est attribué à partir de 60% de couverture de chacune des 5 rubriques ci-dessus. En cas, d'une couverture inférieure à 60% et non attribution lors du jury, selon les critères non couverts, le PV du jury précisera :

- L'attribution sous réserve de compléments au dossier d'audit et lesquels.
- Ajournement avec compléments à apporter au dossier et passage devant un nouveau jury (prochaine session à laquelle le candidat devra s'inscrire)
- Réalisation d'un nouvel audit et présentation du dossier au jury sous 3 ans maximum.

---

ASSOCIATION FRANÇAISE DE LA SUPPLY CHAIN

140 Bis rue de Rennes 75006 PARIS

Téléphone : 01 70 38 23 34 | E-mail : [contact@francesupplychain.org](mailto:contact@francesupplychain.org) | Site : [www.francesupplychain.org](http://www.francesupplychain.org)  
Siret : 384 787 321 00049 | N° de TVA : FR 89 384 787 321 | Organisme de formation n°11 75 352 94 75 N°Data Dock 0035855